

**LÉONARD** (*Henri-Joseph-Ghilain*), Directeur-chef de service au Ministère des Colonies (Annevoie, 13.3.1884 — Bruxelles, 5.4.1945). Fils d'Alexandre et de de Froimont, Elise.

Il fut un de ces fonctionnaires de valeur, mais modestes qui, de leur bureau de la Place Royale, sont de grands artisans du progrès de la Colonie. Dès l'Université, il était connu pour son caractère d'une droiture intransigeante et son sens social qui le porta à militer dans les rangs de la démocratie chrétienne naissante. Ses intimes savaient de plus qu'un cœur charitable se cachait sous des dehors un peu brusques. Ayant conquis le diplôme de docteur en droit à l'Université de Liège, il entra au Ministère des Colonies en qualité de commis de 2<sup>ème</sup> classe le 21 janvier 1910 et fut attaché à la Direction générale des Finances.

Il gravit tous les échelons pour devenir, en juin 1928, directeur et, en 1933, directeur-chef du service des Mines et de la Prévoyance sociale dépendant de la 4<sup>e</sup> Direction générale (Affaires économiques).

Peu après son admission au Ministère des Colonies, son collègue Joseph Olyff, secrétaire du Comité Spécial du Katanga (C. S. K.), fit appel à sa collaboration, spécialement pour l'étude des problèmes juridiques soulevés par la législation minière applicable dans cette région. Il resta conseiller du C. S. K. jusqu'à la fin de sa carrière et prit à ce titre une part active à l'élaboration de la législation minière du 16 avril 1919; puis, à titre de fonctionnaire, à celle du décret du 24 septembre 1937 applicable à la recherche et à l'exploitation des mines de toute la Colonie.

Sa compétence lui valut d'être nommé membre du Comité Spécial du Katanga, comme représentant du Ministère des Colonies, de 1940 à 1944. Il était également membre du Comité Minier des Grands Lacs, constitué en 1925 en exécution de la convention du 9 novembre 1921 pour contrôler la prospection publique dans le domaine de la Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, situé dans la partie orientale du Congo. Il le fut jusqu'à son décès survenu en 1945.

Les nouvelles attributions, qui lui furent confiées en 1928, l'initièrent rapidement aux questions sociales, intimement liées à l'exploitation minière et industrielle; il ne tarda pas à devenir un commentateur autorisé de la législation sur le contrat de travail et la protection de la main-d'œuvre indigène. Son nom restera attaché, avant tout, au développement du service minier du Ministère des Colonies et de celui de l'Administration d'Afrique qu'il voulait baser sur de solides données scientifiquement établies.

C'est à son intervention que, par arrêté royal du 1 avril 1930, fut constituée la Commission de Géologie, spécialement chargée de l'établissement d'une carte géologique du Congo (*B. O.* 1930, I, p. 367). Il en fut le premier secrétaire et contribua à l'organisation de la section minière de l'Exposition internationale coloniale, maritime et d'art flamand d'Anvers, en 1930. Le Ministère des Colonies y exposa une carte géologique et minière en relief qui obtint un vif succès. A cette occasion, le gouvernement français lui décerna la commanderie de l'Ordre du Nicham Iftikhar en janvier 1931.

H. Léonard était également membre de la Commission des Carburants, créée par arrêté royal du 1 avril 1935 (*B. O.* 1935, I, pp. 405 et 589).

Il faisait partie du Jury international des récompenses de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles en 1935, en qualité de membre titulaire du groupe XXV, classe 150 (Ministère des Affaires économiques, arrêté royal du 12 juin 1935).

\* \* \*

l'importance que présentait la création d'un service géologique au Congo même; ce service fut installé et a certainement fait progresser la connaissance des ressources du sous-sol; H. Léonard fut nommé membre de la commission administrative siégeant à Bruxelles et chargée de la haute surveillance de l'activité du service d'Afrique et de l'exécution du programme des travaux à entreprendre.

H. Léonard nous a laissé de nombreuses publications traitant du droit minier, de la législation sociale, du développement industriel et même de l'histoire.

En plus d'un grand sens juridique, ses études et collaborations étaient surtout marquées par le souci des intérêts de l'État et de celui de la protection des indigènes. Lorsque les *Novelles, Corpus Juris Belgici*, entreprirent leur collection de traités de droit colonial, elles firent appel à lui. Léonard publia dans leurs deux premiers tomes, des commentaires de la législation minière (1932) et des décrets sur le contrat de travail (1936); ceux-ci très complets rédigés d'une langue claire et concise, devinrent, édités en volumes, la grande autorité en ces matières.

Ajoutons que les études juridiques de Léonard furent retenues par la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles qui lui octroya en 1935 le Prix Bodson.

Il fut à deux reprises, d'abord en juin 1938, puis en juin 1939 délégué colonial à la Conférence internationale du Travail à Genève. Élu, en 1937, membre associé de l'Institut Royal Colonial belge, il y fit plusieurs communications publiées dans le *Bulletin des Séances*, notamment en 1938 sur les mines et les problèmes que l'exploitation pose aujourd'hui; en 1939 sur le droit à l'utilisation des cours d'eau. En 1938, paraissait dans ledit *Bulletin* une courageuse mise au point sur les découvertes des mines d'or de Kilo (pp. 78-79, 843-844).

Cette dernière communication fut suivie de deux articles sur la même question controversée, insérés dans la revue *Congo*, n° de février et de décembre 1939. H. Léonard collabora également à la *Revue Belge des Livres, Documents et Archives de la Guerre 1914-1918*; les recensions qu'il y publia font preuve d'un esprit critique avisé et d'une grande érudition.

Son étude sur « Le droit à l'utilisation des cours d'eau du Congo belge » a permis d'introduire dans la législation civile les premières dispositions pratiques d'une organisation rationnelle de l'emploi des eaux et des servitudes légales prévues initialement par le décret du 24 février 1943 (*B. O.* Londres, 1943, p. 140). On en trouve la trace dans la revue *Anglo-Belgian Trade Journal*, organe de la Chambre belge de Commerce de Londres, n° de novembre 1943 (pp. 94 à 100).

Au cours des années de guerre 1940-1944, H. Léonard rédigeait, à Bruxelles, quatre projets de décrets ayant trait à la réparation des dommages résultant des accidents de travail survenus aux non-indigènes et aux indigènes, ainsi qu'à la réparation du dommage résultant des maladies professionnelles survenues aux mêmes personnes. Il fut un précurseur du système de sécurité sociale, déjà très avancé, en vigueur actuellement au Congo belge et au Rwanda-Urundi. Très généreux, il s'intéressa à diverses œuvres notamment à l'œuvre des mulâtres et de la protection de la femme indigène.

H. Léonard était membre de la section belge de l'Institut international des Sciences administratives, officier de l'Ordre de Léopold (1935) et décoré des Médailles civiques de 1<sup>ère</sup> classe (1935) et commémorative du centenaire (1930).

Il fut un fonctionnaire probe et très compétent, ayant une haute idée de sa mission administrative. Son nom mérite d'être conservé dans l'histoire du progrès social de la colonie; ses ouvrages sont encore consultés avec fruit et gardent toute leur utilité.

Bibliographie: Voyez la bibliographie des travaux de H. Léonard dans le *Bull. des Séances* de l'I. R. C. B., 1946, pp. 219-220.

Exposition internationale coloniale, maritime et d'art flamand, Anvers, 1930. — Commissariat Général. Rapport Général (Rapport de Mbele-naere, pp. 172-174). — I. R. C. B., Table alphabétique générale (1930-1939) du *Bull. des Séances*, Brux., 1940, p. 47. — *Bull. Ass. Int. col. belges*, Brux., 10 avril 1945, p. 64. — Heyse, T., In Memoriam: Henri Léonard (1884-1945), Brux., I. R. C. B., *Bull. des Séances*, 1946, pp. 217-220, portrait. — Devroey, E.-J., Table alphabétique Générale de la revue *Congo*, 1926 à 1940, Brux., Éditions Universitaires, 1947, pp. 77-78. — Waleffe, F. (junior), La réparation des Accidents du Travail et des Maladies professionnelles au Congo belge et au Rwanda-Urundi, Brux., *Cahier Belge et Congolais* n° 8, 1948, p. 7. — *Revue belge des Livres, Documents et Archives de la Guerre 1914-1918*, Brux., 14<sup>e</sup> série, n° 4, décembre 1953, p. 524. — *Belgique coloniale et Commerce international*, Brux., juin 1946, pp. 97 à 100. — *Congo belge*, Brux., (Hebdomadaire, direction Ph. Dutron), n° des 15 et 22 septembre 1938. — *Zaire*, Brux., 1947, p. 214.